



NAGEURS SAUVETEURS ANNEXE FINANCIERE

Année : 2023
 N° : FMD.2023/29710
 22/03/2023
 Convention N° : 2431

Entre la collectivité territoriale :
C. C. HAUT PAYS BIGOUDEN 29710
 Représentée par son Maire / Président
 et
Le Président de la S.N.S.M.
 Représenté par L'inspecteur des nageurs-sauveteurs.

STATION SNSM DE LA BAIE D'AUDIERNE				029PAUD	
Poste : BAIE D'AUDIERNE EN AOUT			Type : B - Baignade surveillée		
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service	
01/08/2023	31/08/2023	Chef de secteur	31 J	23 J	
Poste : PLOZEVET / MENHIR EN JUILLET			Type : B - Baignade surveillée		
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service	
01/07/2023	31/07/2023	Chef de poste	31 J	23 J	
01/07/2023	31/07/2023	Adjoint chef de poste	31 J	23 J	
01/07/2023	31/07/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J	
01/07/2023	31/07/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J	
Poste : PLOZEVET / MENHIR EN AOUT			Type : B - Baignade surveillée		
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service	
01/08/2023	31/08/2023	Chef de poste	31 J	23 J	
01/08/2023	31/08/2023	Adjoint chef de poste	31 J	23 J	
01/08/2023	31/08/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J	
Poste : PLOVAN / RUVEIN EN JUILLET			Type : B - Baignade surveillée		
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service	
01/07/2023	31/07/2023	Chef de poste	31 J	23 J	
01/07/2023	31/07/2023	Adjoint chef de poste	31 J	23 J	
01/07/2023	31/07/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J	
01/07/2023	31/07/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J	
Poste : PLOVAN / RUVEIN EN AOUT			Type : B - Baignade surveillée		
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service	
01/08/2023	31/08/2023	Chef de poste	31 J	23 J	
01/08/2023	31/08/2023	Adjoint chef de poste	31 J	23 J	
01/08/2023	31/08/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J	
01/08/2023	31/08/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J	
Poste : POULDREUZIC / PENHORS EN JUILLET			Type : B - Baignade surveillée		
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service	
01/07/2023	31/07/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J	
Poste : POULDREUZIC / PENHORS EN AOUT			Type : B - Baignade surveillée		
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service	
01/08/2023	31/08/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J	



NAGEURS SAUVETEURS
ANNEXE FINANCIERE

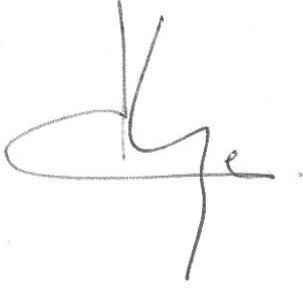
Année : 2023
N° : FMD.2023/29710
22/03/2023
Convention N° : 2431

Entre la collectivité territoriale :
C. C. HAUT PAYS BIGOUDEN 29710
Représentée par son Maire / Président
et
Le Président de la S.N.S.M.
Représenté par L'inspecteur des nageurs-sauveteurs.

Total des jours de service: 414 Jours
Montant des frais de gestion d'aide à la formation de nageurs sauveteurs établie sur la base suivante :
7,00 € par sauveteur et jour de service

Montant des frais de gestion :
7,00 euros x 414 jours
2 898,00 €

A verser au siège SNSM - SFG
Domiciliation: CCP Paris
IBAN: FR49 2004 1000 0101 0147 4D02 004 - BIC : PSSTFRPPPAR
Code banque: 20041 - Code Guichet: 00001
N° compte 0101474D020 - Clé Rib: 04
N° SIRET: 775 665 029 00242
Veuillez indiquer le n° FMD.2023/29710 dans votre règlement.

<p>Pour acceptation Le Maire</p>	<p>Le Président de la SNSM p/o L'inspecteur des nageurs-sauveteurs Arnaud KURZENNE</p> 
--------------------------------------	---



NAGEURS SAUVETEURS ANNEXE FINANCIERE

Année : 2023
N° : FMD.2023/29710
22/03/2023
Convention N° : 2431

Entre la collectivité territoriale :
C. C. HAUT PAYS BIGOUDEN 29710
Représentée par son Maire / Président
et
Le Président de la S.N.S.M.
Représenté par L'inspecteur des nageurs-sauveteurs.

STATION SNSM DE LA BAIE D'AUDIERNE			029PAUD	
Poste : BAIE D'AUDIERNE EN AOUT			Type : B - Baignade surveillée	
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service
01/08/2023	31/08/2023	Chef de secteur	31 J	23 J
Poste : PLOZEVET / MENHIR EN JUILLET			Type : B - Baignade surveillée	
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service
01/07/2023	31/07/2023	Chef de poste	31 J	23 J
01/07/2023	31/07/2023	Adjoint chef de poste	31 J	23 J
01/07/2023	31/07/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J
01/07/2023	31/07/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J
Poste : PLOZEVET / MENHIR EN AOUT			Type : B - Baignade surveillée	
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service
01/08/2023	31/08/2023	Chef de poste	31 J	23 J
01/08/2023	31/08/2023	Adjoint chef de poste	31 J	23 J
01/08/2023	31/08/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J
Poste : PLOVAN / RUVEIN EN JUILLET			Type : B - Baignade surveillée	
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service
01/07/2023	31/07/2023	Chef de poste	31 J	23 J
01/07/2023	31/07/2023	Adjoint chef de poste	31 J	23 J
01/07/2023	31/07/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J
01/07/2023	31/07/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J
Poste : PLOVAN / RUVEIN EN AOUT			Type : B - Baignade surveillée	
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service
01/08/2023	31/08/2023	Chef de poste	31 J	23 J
01/08/2023	31/08/2023	Adjoint chef de poste	31 J	23 J
01/08/2023	31/08/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J
01/08/2023	31/08/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J
Poste : POULDREUZIC / PENHORS EN JUILLET			Type : B - Baignade surveillée	
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service
01/07/2023	31/07/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J
Poste : POULDREUZIC / PENHORS EN AOUT			Type : B - Baignade surveillée	
Du	Au	Qualification du sauveteur	Ouverture	Service
01/08/2023	31/08/2023	Sauveteur qualifié	31 J	23 J



NAGEURS SAUVETEURS
ANNEXE FINANCIERE

Année : 2023
N° : FMD.2023/29710
22/03/2023
Convention N° : 2431

Entre la collectivité territoriale :
C. C. HAUT PAYS BIGOUDEN 29710
Représentée par son Maire / Président
et
Le Président de la S.N.S.M.
Représenté par L'inspecteur des nageurs-sauveteurs.

Total des jours de service: 414 Jours
Montant des frais de gestion d'aide à la formation de nageurs sauveteurs établie sur la base suivante :
7,00 € par sauveteur et jour de service

Montant des frais de gestion :
7,00 euros x 414 jours
2 898,00 €

A verser au siège SNSM - SFG
Domiciliation: CCP Paris
IBAN: FR49 2004 1000 0101 0147 4D02 004 - BIC : PSSTFRPPPAR
Code banque: 20041 - Code Guichet: 00001
N° compte 0101474D020 - Clé Rib: 04
N° SIRET: 775 665 029 00242
Veuillez indiquer le n° FMD.2023/29710 dans votre règlement.

EXEMPLAIRE A RETOURNER SIGNE AU SIEGE SNSM

Pour acceptation
Le Maire

Le Président de la SNSM
p/o L'inspecteur des nageurs-sauveteurs
Arnaud KURZENNE